

1. Vous acceptez sans réserve la prise en charge par le CHAMBERY NIHONTO DOJO de votre enfant :

♦**KENDO :**

- Les jeudis de 18h00 à 20h00 pour le cours des moins de 18ans au gymnase du Lycée Vaugelas, Rue Georges Marie Raymond, 73000 Chambéry.
- Les lundi et jeudi de 19h45 à 21h45 au gymnase du Lycée Vaugelas, Rue Georges Marie Raymond, 73000 Chambéry.

♦**IAIDO**

- Les mardi de 20h à 22h au gymnase du Lycée Vaugelas à Chambéry, Rue Georges Marie Raymond, 73000 Chambéry.

♦**NAGINATA**

- Les mardi de 20 h à 22 h au gymnase du Lycée Vaugelas, Rue Georges Marie Raymond, 73000 Chambéry.
- les 1^{er} et 3^e vendredi du mois (hors vacances scolaire, jours fériés, veille de vacances scolaires) de 20 h à 21 h 30

♦**STAGES ET COMPETITIONS DE KENDO, IAIDO, ou NAGINATA**

- Lors de stages ou de compétitions s'effectuant en France ou à l'étranger.

Vous laissez le soin aux enseignants et encadrants de prendre toutes mesures utiles en cas d'accident.
En cas d'hospitalisation, vous autorisez les enseignants et encadrants du CHAMBERY NIHONTO DOJO présents à récupérer l'enfant ou l'adolescent pour le ramener à ses parents.

♦**ENTRAINEMENTS DE KENDO, IAIDO, NAGINATA EN PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES**

Les entrainements pendant les periodes de vacances scolaire ont lieu dans un gymanse différent à un créneau horaire différent en fonction des disponibilités des gymnases municipaux.

2. À l'attention des parents et tuteurs légaux d'enfants mineurs pratiquant au club : il est important de noter que l'acheminement des mineurs au lieu d'entraînement est de la responsabilité des parents à l'aller comme au retour. Ils devront s'assurer que l'enseignant soit présent au cours lorsqu'ils laissent leur enfant au Dojo et être à l'heure pour les reprendre en fin de cours. Les parents seront responsables pour tout arrangement autre que l'acheminement direct par leurs soins de leur enfant. Le club n'est pas tenu de signaler les absences aux entraînements des jeunes mineurs, c'est aux parents de s'assurer de la liaison avec le club.

4. Je soussigné

demeurant

responsable légal de

Autorise mon enfant à pratiquer le kendo, en compétition, et accepte les paragraphes 1, 2 de cette autorisation parentale après les avoir lus.

Fait à

le

Signature